

INFO RESIDENCE Numéro 2021-11

Ce bulletin est également affiché au sein de l'établissement et envoyé par mailing. Si vous souhaitez recevoir le bulletin sur votre adresse mail merci d'envoyer un mail à Mme LE BLANC : cds.tynoal@gmail.com.

• VISITES et SORTIES DES RESIDENTS

Nous avons encore constaté que des personnes retirent leurs masques. Elles ont été averties qu'une interdiction de visite pourrait être appliquée en cas de récidence.

De nouveaux assouplissements ont été décidé en collaboration avec les équipes et les membres du CVS :

1) **LES VISITES :**

- **Suppression du poste d'accueil dédié en semaine MAIS maintien du remplissage du registre obligatoire et de la prise de température à l'accueil**
- **Suppression du seau de désinfection. MAIS possibilité de demander à l'équipe de soin ou de prendre sur les petites tables à l'entrée des services**
- **Suppression de la limitation des 2h**
- **Exclusion des visites à partir de la 2nde remarque écrite sur le RESPECT DES GESTES BARRIERES.**
- **Les résidents, et uniquement eux, pourront bénéficier de leur goûter pendant les visites**
- **Une exception à l'interdiction de prendre le goûter avec les résidents sera faite sur demande préalable pour les anniversaires des résidents. Une famille souhaitant partager un gâteau pourra le faire sous condition :**
 - **Demande d'accord préalable 2 jours avant la date demandée**
 - **Ce goûter sera en salle des invités**
 - **3 personnes en plus du résident maximum**
 - **Aux proches de voir si le résident souffle les bougies sur le gâteau ou pas. En aucun cas une autre personne n'est autorisée à souffler sur le gâteau.**
 - **Pour les résidents non vaccinés ou immunisés une surveillance plus importante sera effectuée après l'anniversaire pour prémunir d'une éventuelle contamination.**

L'ensemble des autres mesures sont donc conservées :

- **Maintien du poste d'accueil le week-end**
- **Maintien du créneau 13h45-17h30 pour les visites**
- **Maintien de la limite de 2 personnes avec le résident dans la chambre (quand il y a deux résidents, 2 visiteurs maximum également)**
- **Maintien de la possibilité de se promener avec les résidents MAIS PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES VISITEURS MEME EN EXTERIEUR**
- **Maintien de l'interdiction de retirer son masque en présence des résidents donc de manger/boire avec eux (sauf l'exception des anniversaires comme précisé précédemment)**
- **Maintien de la possibilité d'être plus nombreux (max 6 avec le résident) à l'extérieur dans le respect des distanciations sociales et du port du masque**
- **Les enfants capables de garder leur masque peuvent rendre visite aux résidents en intérieur ou extérieur.**

2) LES SORTIES

A compter du 1^{er} juin 2021, les résidents peuvent sortir à domicile de 11h à 17h30 (auparavant 13h30-17h30).

Nous vous demandons d'être très vigilant quand au respect des gestes barrières y compris pendant le repas.

Nous vous demandons dans la mesure du possible d'être vacciné ou immunisé. Si tel n'est pas le cas, merci de prévoir un test PCR de moins de 72h sera demandé pour l'ensemble des personnes déjeunant avec le résident particulièrement la personne l'accompagnant en voiture.

Pour rappel, lorsque les résidents ne sont pas vaccinés, un isolement de 7 jours pour les repas est imposé dans les consignes ministérielles et sera appliqué au retour du résident avec un test PCR à 7 jours.

• VACCINATIONS

Les résidents souhaitant être vaccinés pourront l'être de nouveau sur l'établissement par les médecins traitants. Pour faciliter cette vaccination, nous organiseront sur l'établissement la vaccination le même jour des résidents concernés ou en deux fois selon l'organisation du médecin qui interviendra. Le vaccin ne sera pas nécessairement le PFIZER.

**C. MATHIEU-RIOU
DIRECTRICE**